



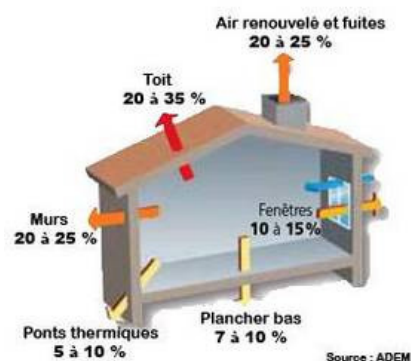
Madame, Monsieur,

Fin 2013, la Communauté de Communes de Desvres-Samer a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Ce programme, ayant lieu jusqu'en novembre 2018, vise à aider les propriétaires à financer la réhabilitation de leur logement.

Au 1<sup>er</sup> juin 2016, 130 propriétaires ont bénéficié de subventions non remboursables pour réaliser des travaux !

Vous êtes **propriétaire d'un logement de plus de 15 ans, que vous habitez, que vous louez ou qui est vacant, vous pouvez bénéficier d'aides financières** accordées, sous certaines conditions, par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Région Nord Pas-de-Calais et la Communauté de Communes de Desvres-Samer, afin d'améliorer le confort de votre logement.



Travaux subventionnables (effectués par des professionnels de votre choix) : isolation de combles, isolation de murs, chauffage, installation d'un système de ventilation, remplacement des menuiseries, travaux liés à l'autonomie de la personne handicapée ou âgée, rénovation complète de logement...

**CitéMétrie**, bureau d'études désigné par la Communauté de Communes de Desvres-Samer, est à votre disposition **gratuitement** afin d'étudier votre projet.

Vous pouvez vous rendre aux permanences ou téléphoner pour obtenir un rendez-vous à votre domicile.



#### Permanences :

- Tous les mardis de 9h00 à 11h00 à **Samer**, en mairie
- Tous les mardis de 14h00 à 16h00 à **Desvres**, à l'Hôtel Communautaire
- Tous les 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9h00 à 11h00 à **Colembert**, en mairie

(Se munir de votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition).

Vous pouvez également vous renseigner ou prendre un rendez-vous avec Melle Pauline Gavory :

**Tel : 03 21 91 86 00 ou 07 50 47 87 86**

Souhaitant vous compter parmi les bénéficiaires de cette opération, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président de la Communauté de Communes de Desvres Samer

M Claude Prudhomme